

Vider une maison sereinement : les étapes clés pour une organisation sans faille

Préparation et inventaire

- Établir un inventaire détaillé et photographique des biens pour l'évaluation notariale en cas de succession.
- Respecter les délais de conservation légaux pour les documents administratifs (factures, contrats, impôts) avant toute mise au rebut.
- Déconnecter et sécuriser les réseaux (eau, gaz, électricité) avant toute manipulation lourde de mobilier ou d'électroménager.

Tri et valorisation des biens

- Classer les objets en 4 catégories distinctes : à garder, à vendre, à donner/recycler, et à jeter.
- Solliciter l'avis d'un commissaire-priseur pour les objets de valeur afin de maximiser leur valorisation plutôt qu'un rachat global.
- Privilégier les ressourceries ou recycleries locales pour le mobilier, les vêtements et l'électroménager afin de favoriser l'économie circulaire.

Logistique et gestion des déchets

- Utiliser des cartons de tailles variées, étiquetés précisément par pièce ou destination pour faciliter le flux logistique.
- Contacter impérativement le service dédié de la mairie avant tout dépôt d'encombrants sur la voie publique pour éviter les amendes.
- Identifier les produits dangereux (peintures, solvants, produits d'entretien) et les apporter obligatoirement en déchetterie spécialisée.

Externalisation du débarras

- Demander au moins trois devis comparatifs auprès d'entreprises spécialisées si le volume est trop important.
- Vérifier systématiquement l'assurance responsabilité civile professionnelle de l'entreprise choisie avant toute intervention.